

Afr. gessonneus ou l'importance des dialectes modernes pour la connaissance de l'ancien français

Autor(en): **Baldinger, Kurt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **39 (1975)**

Heft 153-154

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AFR. GESSONNEUS OU L'IMPORTANCE DES DIALECTES MODERNES POUR LA CONNAISSANCE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Monseigneur Gardette a souvent insisté sur le fait que les dialectes modernes, dans bien des cas, servent à éclaircir des mots énigmatiques et rares qui surgissent sporadiquement de la couche populaire dans la littérature du moyen âge¹. Le cas de *gessonneux*, enregistré par Gdf 4, 268 c avec un point d'interrogation, en est un nouvel exemple tout à fait éloquent. Le *FEW* ignore ce mot (comme d'ailleurs tous les autres dictionnaires et manuels étymologiques).

Gdf a trouvé *gessonneux* dans le ms. Ars. 5069 (XIV^e s.) de l'Ovide moralisé, rédigé vers 1320 (il le cite comme *Fabl. d'Ov.*) :

En la fin du mont [« au sommet de la montagne »]
conversoient
*Serpens malles et gessonæuses*²,
Trop mordans et trop venimeuses (f^o 60^e).

Grâce à un calcul de folios nous avons pu retrouver le passage dans l'éd. critique de l'Ovide moralisé publiée par C. de Boer³ (= OvMorB) ; ce texte, conservé en 19 mss, contient près de 72 000 vers. Le ms. Ars. 5069 correspond au ms. G² de l'éd. OvMorB (t. I, p. 45), mais De Boer n'en a pas retenu les variantes. Au lieu de *gessonneus*, le texte qu'il a établi porte *resoigneuses* :

1. V. p. ex. « Aspects géographiques du lexique francoprovençal », *RLiR* 36, 1972, 322-342 ; « Pour une géographie linguistique de la France », *Mél. Straka* 1, 1970, p. 268 ; 272 ; etc.

2. Nous l'avons vérifié sur ms. ; Gdf donne *gessoneuses*, sûrement par faute d'impression puisqu'il cite *gessonæux* parmi les var. en tête de l'article.

3. « Ovide moralisé », *Poème du commencement du quatorzième siècle*, publié d'après tous les manuscrits connus par C. de Boer (*Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Afd. Letterkunde, Nieuwe Reeks, deel-XV, XXI, XXX/3, XXXVII, XLIII*), 5 tomes, 1915-1938 [réimprimé en 5 vol., Wiesbaden (Dr. Martin Sändig) 1966-1968].

En la fin dou mont conversoient
 6008 *Serpens males et resoigneuses,*
Trop mordans et trop venimeuses.

OvMorB IV 6007-6009

Resoigneus est un mot intéressant, lui aussi, puisqu'il s'agit d'une première attestation, du moins d'après les données réunies dans le *FEW* (mfr. *ressongneus* « redoutable, formidable » ca. 1390, *FEW* 17, 274 b sub abfrq. *SUNNI; ca. 1390 est à remplacer par 1393, date de Melusine de Jean d'Arras, v. le texte dans Gdf 7, 100 b, mais TL 8, 1025 en cite un texte beaucoup plus ancien de ca. 1200; *resoigneusement* « peureusement, timidement » se trouve chez Froissart, Gdf 7, 100 c; *FEW* 17, 274 b). Le ms. B (= Lyon 742 du xiv^e s.) donne *redoubteuses*; ce dérivé manque dans Gdf et dans le *FEW* (3, 170 a), mais TL l'atteste ca. 1268 dans Claris et Laris. *Gessonneuses* du ms. de l'Ars. est pourtant confirmé par le ms. A (= Rouen 1044 du xiv^e s.); le groupe C donne *malvais*.

Bien que les var. confirment l'existence de *gessonneus*, elles ne nous éclairent ni sur son sens exact ni sur son étymologie. Il faut donc recourir à un contexte plus large. Le passage en question se trouve dans les Allégories de la fable de Bellérophon (OvMorB IV 5996-6209). En Sicile il y avait jadis — c'est ce que nous raconte la fable — la plus horrible montagne du monde : dans sa partie inférieure ¹ il y avait « grant torbe et grant compaignie de lyons grans et merveilheus, fiers et felons et fameilleus. Ou milieu ot divers estages plains de vilz bous [= boucs] puans sauvages, qui le mont enpullentissoient » ². Suit notre passage qui décrit la partie supérieure, le sommet de la montagne, rempli de serpens *gessonneus*, *resoigneus*, *redoubteus*, *malvais*, *mordans* et *venimeus*. La montagne était donc inaccessible. Personne ne pouvait échapper aux lions, et celui qui aurait vaincu ce premier obstacle, serait la victime des boucs puants, et « s'il peüst sans prendre mort trespasser des bous la puïne ³,

1. *Ou premier chief de la montaigne... Ou milieu..... En la fin dou mont* OvMorB IV 6000 (*chief* peut désigner les deux extrémités, cp. *en haut ou chief de la montaigne* RoseM, TL 2, 385; afr. *chef* « sommet (d'une montagne) » *FEW* 2, 340 b).

2. Afr. *empullentir* « remplir d'une mauvaise odeur » (GCoinci; QuesteGr), mfr. *empulentir* (xv^e s.), *FEW* 9, 644 b; v. aussi *empullenter* TL 3, 144; Gdf 3, 77 a.

3. Le *FEW* 9, 624 a donne *puïne* « puanteur » (ca. 1320) d'après un autre passage de notre texte (Gdf 6, 460 a d'après Ars. 5069 f° 105^a = OvMorB VII 3360); il faut ajouter donc OvMorB IV 6020 (et aussi 6162). — Quant aux boucs puants, cp. Ph Thaon Best 2898 (*Bus est une beste pulente*); Thebes 10098 (*Ausi püés cum fait uns bous*); G Coincy (*püent plus que ne font [l. fait] bous*), etc.

tantost cheïst en la vermine des serpens, qui l'envenimassent et mordissent et devorassent » (IV 6019-6023). Proetos envoya Bellérophon sur cette montagne pour le faire périr. Mais, contrairement à toute attente, celui-ci, « par sa force et par sa sagesse », vainquit tous les obstacles — passage qui nous intéresse vivement puisqu'il reprend la description de la montagne et des serpents.

*Ocist les lyons, ce m'est vis,
Et puis les bous puans et vis,
Et puis les serpens ressoigneuses,
Mordables ¹ et aguillonneuses ²,
Si fist la montaigne habitable.
Lors conquist le cheval volable
Pegason ³, c'est le bon renon
De sa proesce et de son non
Qui tost fu partout esbandus.*

OvMorB IV 6036-6044

L'éd. reprend donc *ressoigneus* et donne comme var. *ressougueuses* (ms. B) qu'il faut sans doute corriger en *ressougneuses* (cp. *ressoigner* avec la var. *resougnier* Gdf 7, 100 c); les mss C donnent *eschilla*; pas de trace de *gessonneus* dans l'éd. De Boer. Mais là encore, le ms. de l'Ars. 5069 vient à notre aide : il donne un texte identique (vérifié sur ms.), sauf pour *ressoigneuses* du v. 6038, où il reprend le terme *gessonneuses* (Gdf 4, 268 c cite cette deuxième attestation du même f° sans contexte). Ce second passage est particulièrement révélateur à cause de la variante sémantique *aguillonneuses* ⁴ qualifiant les serpents; elle nous a mis sur la piste en nous

1. *Mordable* « qui mord » manque dans le *FEW* 6³, 128 a, bien qu'il soit parfaitement attesté par Gdf 5, 403 a (et TL 6, 250), entre autres par deux passages tirés de OvMor (dont le nôtre).

2. *Aguillonneus* « piquant, pointu » ca. 1270; xv^e s., *FEW* 24, 124 a, d'après Gdf 1, 171 b; on peut ajouter OvMorB IV 6039.

3. Cp. mfr. nfr. *pégase* « cheval ailé qui fit jaillir la fontaine d'Hippocrène (symbole de l'inspiration poétique) » (dep. 1564, *FEW* 8, 153 a).

4. Cp. aussi les vers 6124-6125 : *Sont les serpens aguillonneuses, Trop mordans et trop venimeuses*. Malheureusement, à cet endroit, un folio manque dans le ms. Ars. 5069, et De Boer ne donne pas de variantes. — Le verbe *aguillonner* se trouve, en relation avec les serpents, dans une interprétation de la même fable qu'on lit dans la suite du texte et qui identifie les serpents avec les femmes :

*Quor feme est preste et ententive
D'ome poindre et aguillonner,*

Voir suite de la note p. 4.

rappelant la famille abfrq. *GARD « aiguillon, dard (etc.) », *FEW* 16, 16 b. En effet, sous cet étymon on trouve toute une série d'attestations dialectales qui rendent évidentes à la fois l'étymologie et le sens de *gessonneus* (nous complétons les données du *FEW* par celles de la carte 15 de l'*ALF*, de la carte 366 de l'*ALLy* et de la carte 528 de l'*ALCe* I) :

LoirCh. *gyēsō* « dard (d'une abeille) » (*ALCe* p 10), Loiret id. (*ALCe* p 5, p 6, p 9), *žēsā*¹ « aiguillon (de guêpe) » (*ALF* p 206), centr. *gesson*, *gaïsson*, Cher *gyēsō* (*ALF* p 103, 202), *gyēsō* « dard (d'une abeille) » (*ALCe* p 11, 12, 18, 19, 24), *gyēsō* (p 17), *gyēsō* (p 22), Allier *žēsō* « aiguillon (de guêpe) » (p 903), Chevagnes *jesson* R 27, Nièvre *žāsō* (*ALF* p 104)¹, *žēsō* (*ALF* p 3, p 5), morv. *jaiçon* « id. ; langue de serpent ; mauvaise langue », SaôneL. *žēsō* « aiguillon de guêpe, d'abeille » (*ALF* p 6, p 7), *žēsō* (p 907), *džēsō* (p 909), Minot *jachon*, Montceau *jession*, Côte-d'Or *žāsō* (p 16, p 19), *žyēsō* (p 8), Dijon *jasson* « langue de serpent », Ste-Sabine *jaisson* « aiguillon de guêpe, d'abeille », *jaiiffion*, Yonne *jasson*, *janson*¹, *jinson*¹, *žāsō* (p 108), *žāsā* (p 109), *žāsō* (p 111), Châtel-Censoir *jansson*¹, Perreuse *gensson*¹, Chablis *jeanneson*¹, *jacqueson*², Seignelay *jaçon* « dard de couleuvre, de mouche à miel » Henry, Ligny id., « aiguillon de guêpe, d'abeille », Troyes *jarson* « langue de serpent » (ca. 1760 Gr), Clairv. *jachon* « id. ; aiguillon de guêpe, d'abeille », Vaudioux *džēçon*, Jura *žēsō* « aiguillon de guêpe, d'abeille » (*ALF* p 30), *džāsā* (p 21), Noz. *džēsō*, Auberson (Vaud) *džēsō* « aiguillon de bœuf » *GPSR*, Drôme *žāsō* « aiguillon de guêpe, d'abeille » (*ALF* p 838), dauph. *jassou* M, Gresse *žāsū*, Loire *džāsū* (*ALLy* 366 p 67,

(suite note 4, p. 3)

*Et s'il est qui vueille doner,
Ja ne sera lasse de prendre.
El suce et hape. Sans riens rendre
Acroiche elle et prent a deus mains,
Si met les folz dou plus au mains.
Le cors tault et l'ame et l'avoir.
Cil n'est mie plains de savoir
Qui tel beste veult acointier.
Bien se sot sagement gaitier
Bellorophon toute sa vie
C'onques n'acointa tele amie,
Ne putain nel pot decevoir.*

OvMorB IV 6083-6096.

1. Le type *janson* témoigne d'une transformation par étymologie populaire d'après *Jean* ou *Jeanne* (*FEW* 16, 18 n. 1). Il est possible que le voisinage de *lanceron* (→ *gensseron*, v. ci-dessous) ait provoqué la nasalisation, d'où peut-être de façon secondaire par étymologie populaire *jean-son*, d'où *jeanne-son* et par une espèce de « dérivation synonymique » *jacque-son*.

2. Transformation par étymologie populaire d'après *Jacques* (*FEW* 16, 18 n. 1).

p 69), Ardèche id. (ib. p 70, p 71), PuyD. *žēsa* (ib. p 23). — Avec le suff. *-in* : SaôneL. *džasē* « aiguillon de guêpe, d'abeille » (*ALLy* 366 p 3), *žasē* (ib. p 1), bressch. *jacin* « id. ; langue de serpent », verdch. « id. ; mauvaise langue de femme », Côte-d'Or *žēsē* « aiguillon de guêpe, d'abeille » (*ALF* 15 p 12), Beaune, Chaussin *jācin*, Jura *žāsē* (p 22), PtNoir id. ; Doubs *žēsē* (p 33) ; Allier *žēsē* (*ALLy* 366 p 14) [même suffixe ?]. — Par croisement avec le type *lanceron* « aiguillon de guêpe » (centr. bourbonn. etc.), Chevagnes et Bourbon « dard des serpents » *FEW* 5, 152 b : Cher *gyęsrō* « dard (d'une abeille) » (*ALCe* 528 p 29), *gyęsrō* (p 33), Allier *žasārō* « aiguillon d'abeille » (*ALLy* 366 p 22), morv. *jaiceron* « aiguillon d'insecte », Nièvre *žāsārō* « aiguillon (de guêpe) » (*ALF* p 104), *žęsrō* (p 105), Yonne *žāsārō* (p 106 et 107), Perreuse *gensseron*.

Gesson (et ses var.) « aiguillon de guêpe, d'abeille » est donc bien attesté dans l'Orléanais (Loiret), au Centre, en bourbonnais, en bourguignon, en frcomt., en frpr. jusqu'en Dauphiné, de façon plutôt isolée en Ardèche et dans le Puy-de-Dôme ; dans le Nord, la zone se prolonge jusqu'en Champagne (à Troyes dans une source du XVIII^e s. et à Clairvaux), si l'on peut en croire les sources (v. la carte 1 ci-jointe).

Le vrai centre de la zone de *gesson* est sans doute la Bourgogne (c'est-à-dire la zone qui comprend les départements Cher, Nièvre, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura), ce qui nous ramène à l'*Ovide Moralisé* et à son auteur ; cette localisation géographique coïncide dans une large mesure avec celle de la langue de l'auteur inconnu par l'éditeur De Boer. Celui-ci conclut en effet « que l'auteur de l'*Ovide Moralisé* est originaire de la partie méridionale du domaine linguistique de l'Est, c'est-à-dire de cette partie de la France dont la Bourgogne est le centre. Au point de vue linguistique — mais à ce point de vue seulement, puisque l'auteur a probablement travaillé à Paris — l'*Ovide Moralisé* serait donc un texte franco-bourguignon » (*OvMorB* t. 1, p. 20 ; v. aussi t. 3, 4-6). De Boer rappelle d'ailleurs « que la protectrice de notre auteur a été très probablement la reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe V » (ib. n. 1).

Ce résultat acquis, je suis tombé sur un article — excellent comme d'habitude — de mon ami Félix LECOY, *Note sur le vocabulaire dialectal ou régional dans les œuvres littéraires au moyen âge*, *RLiR* 32, 1968, 48-69, où il est aussi question de la localisation de l'*Ovide moralisé* (pp. 66-69). M. Lecoy arrive à la conclusion que « si l'auteur de l'*Ovide moralisé* n'est peut-être pas originaire du Poitou [comme Antoine Thomas R 42, 1912, 72 et 400, l'avait prétendu], il était certainement né dans l'Ouest de la

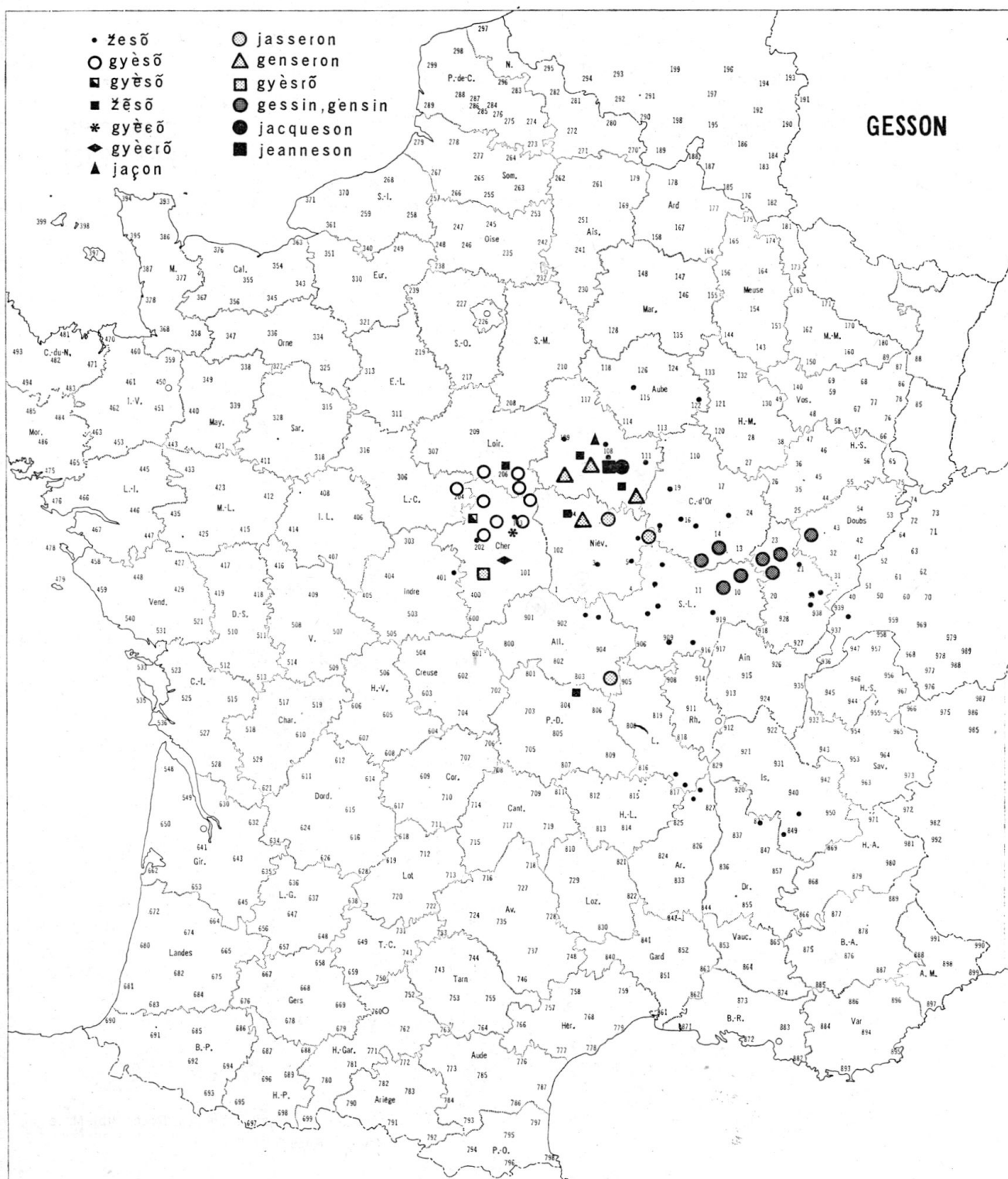
France, et au Sud de la Loire » (p. 66) ¹. Il exclut la Bourgogne (ib.). A l'appui il examine sept mots apparemment régionaux de l'*Ovide moralisé*, « texte dont le vocabulaire est d'une richesse et d'une variété extraordinaires ». Nous avons dressé une carte de chacun de ces mots ². Elles nous semblent démontrer (si l'on tient compte aussi de *gesson*) que la vérité se trouve entre De Boer et Thomas, mais probablement plus près de De Boer : l'auteur vient probablement du Cher (immédiatement à l'Ouest de la Bourgogne) ou de la Nièvre (le comté de Nevers appartenait un certain temps à la Bourgogne). Cela ne contredit pas la conclusion de M. Lecoy (plus prudente que celle de Thomas) : « bordure sud des parlers français, au Sud de la Loire, face aux variétés provençales, région qui a dû être longtemps une région mixte, un terrain de contestation et de lutte entre les deux grands types linguistiques qui se partagent le territoire gallo-roman » (p. 69), mais l'ensemble des données permet de préciser sa formule plutôt vague. D'une part, en effet, *gesson* ne se trouve pas dans les parlers de l'Ouest (Brigitte Horiot m'informe qu'il manque dans l'*ALO*, carte 437 « langue (du serpent) » et dans les listes « dard » et « piquer » de la carte 443), et d'autre part, les exemples de M. Lecoy ne contredisent pas — je dirais même qu'ils confirment — notre localisation. En effet, 5 sur les 7 exemples qu'il relève confirment cette localisation dans le Cher, le sixième offre une attestation dans le dép. voisin et le septième, le seul qui semble parler nettement en faveur de l'Ouest, n'est (à mon avis) pas probant.

1) L'exemple le plus net et le plus circonscrit nous est fourni par *essa-boui* « ébloui, interdit, stupéfait » (*RLiR* 32, 66) : les patois (*FEW* 21, 328 a) l'attestent dans les dép. Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Yonne (v. la carte 2). De plus, Macé de la Charité, cité par M. Lecoy, était curé de Sancoins (dép. Cher) et probablement identique avec Matheus

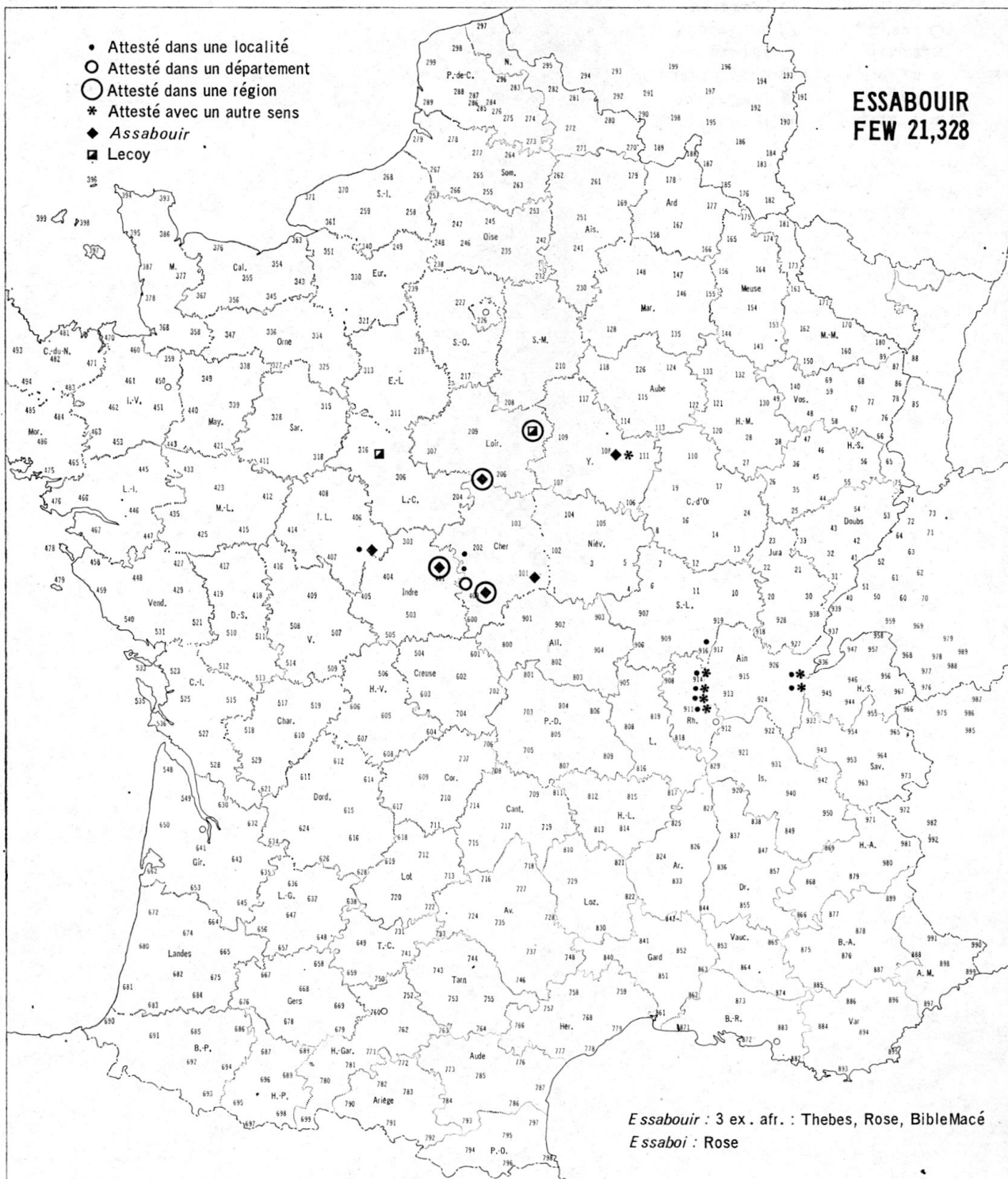
1. V. aussi Albert HENRY, *Études de lexicologie française et gallo-romane*, 1960, p. 95 n. 4 : « Je crois plutôt que l'auteur de l'*Ovide moralisé* est de l'Ouest. »

Dans l'Hist. litt. de la France l'OvMor est attribuée à un certain Chrétien Legouais : « L'auteur de l'*Ovide moralisé* est donc bien Chrétien Legouais, de Sainte-More près Troyes » (XXIX, 1885, p. 509), mais J. ENGELS, *Études sur l'Ovide moralisé*, 1945, qui a examiné le problème de très près arrive à la conclusion que l'OvMor a été « écrit par un frère mineur anonyme » (p. 62) ; « probablement entre 1316 et 1328 » (p. 48).

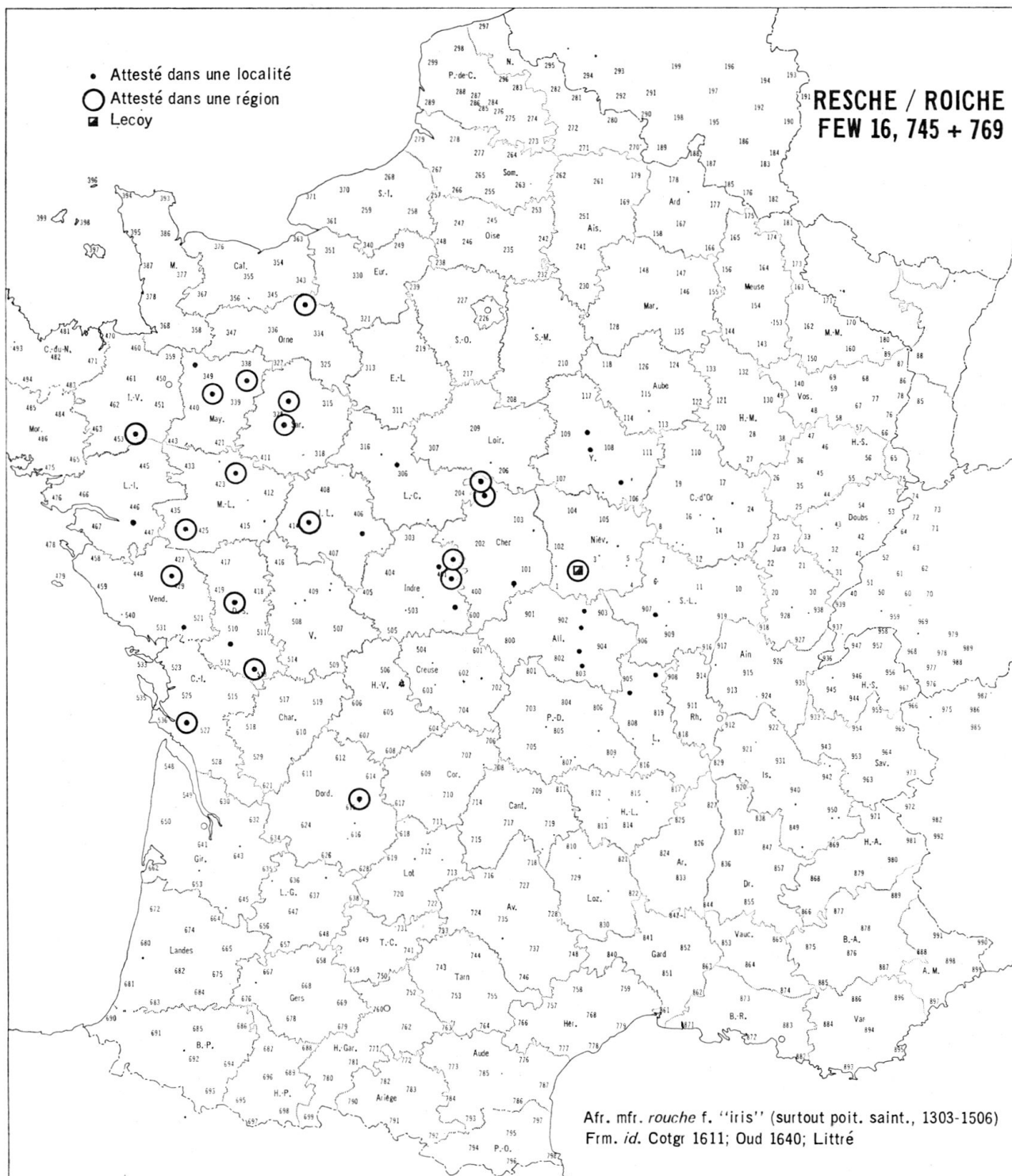
2. Je remercie mon assistant G. Holtus de les avoir préparées et F. Möhren et ses collaborateurs à Québec de les avoir dessinées au net. La carte *gesson* a été préparée et dessinée à Québec.



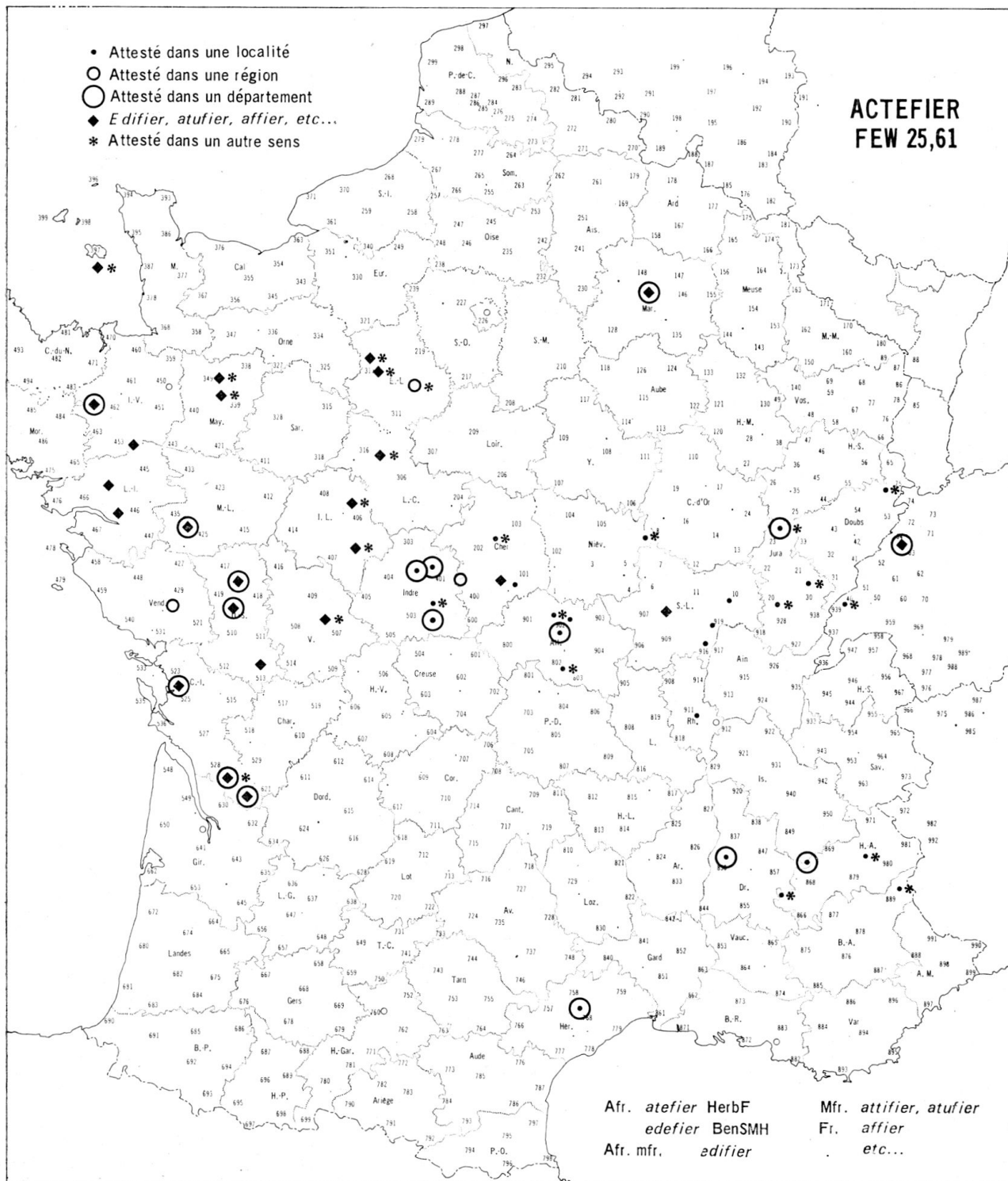
CARTE I.



CARTE 2.



CARTE 5.



CARTE 6.

de Caritate, notaire juré de Philippe le Hardi dans la Prévôté de Sancoins (ce qui confirme les relations avec la Bourgogne, v. *ZrP* 83, 687) !

2) Le second exemple : *ralu* « mal tourné, tortu (bois) », etc. (*FEW* 10, 83 a ; *RLiR* 32, 67) recouvre la région de *essaboui* d'une façon assez étonnante : Cher, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, Yonne (avec, à l'écart, un ex. à Angoulême, un autre en Anjou) ; v. la carte 3.

3) *pile* « tronc d'un arbre (sur pied) » (*RLiR* 32, 68 ; *FEW* 8, 475 a) confirme le Centre (Cher, Indre) avec Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres à l'Ouest et, de l'autre côté, Allier avec des prolongements dans le Sud-Est ; v. la carte 4.

4) *resche/roiche* « espèce de plante aquatique » (*RLiR* 32, 68 ; *FEW* 16, 745 [764 chez Lecoy est une faute d'impression]) confirme encore la région centrale (Cher, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, Yonne, Nièvre, Allier), mais la dépasse de loin, aussi bien vers l'Ouest que vers l'Est ; v. la carte 5.

5) *actefier* « planter, faire pousser, favoriser la croissance » (*RLiR* 32, 67 ; *FEW* 25, 61 [fasc. récemment paru dont ne disposait pas encore M. Lecoy]) confirme le Centre, de nouveau inclus dans une bande d'attestations qui va de l'Atlantique jusqu'en domaine francoprovençal ; v. la carte 6.

6) *asseer* « donner soif » (*RLiR* 32, 68 s. ; *FEW* 11, 663 a) manque, aujourd'hui, dans les dialectes du Centre, mais l'ex. du dép. de la Creuse nous l'indique comme voisin occitan ; v. la carte 7.

7) *courtüre*, doublet de *couverture*, et *cortoir*, doublet de afr. *covertoir* (*RLiR* 32, 67 ; *FEW* 2, 1151 b), sont attestés uniquement à l'Ouest (Anjou, Vendée, Gâtine, Poitou, Saintonge ; v. la carte 8), mais il s'agit de formes contractées qui peuvent apparaître n'importe quand et n'importe où ; à elles seules, elles ne sauraient invalider le témoignage de *gesson*, *essaboui*, *ralu*, *pile*, *resche* et *actefier* qui co-existent tous dans la région du Centre (Cher) et auxquels se joint *asseer* comme leur voisin méridional immédiat. Tout cela nous permet de préciser la conclusion prudente de M. Lecoy et de localiser l'*Ovide moralisé* dans la région du département du Cher, appartenant au Centre, mais qui a eu, au moyen âge, des rapports étroits avec la Nièvre, son voisin de l'Est, et avec la Bourgogne proprement dite ¹.

1. Albert Henry (*Romance Philology* 26, 1972, 231) qualifie de « problématique » ce genre de localisation ; c'est, en effet, une « tâche ... pleine d'embûches », mais je pense que les exemples donnés par M. Lecoy et par moi-même permettent un résultat clair qui reste pourtant provisoire, en attendant des sondages plus systématiques. Avec Jacques Monfrin nous sommes optimistes : « C'est sans

Le terme énigmatique *gessonneux* est donc très probablement un dérivé formé par l'auteur sur un terme de son parler natal (région entre le Centre et le bourguignon) ; de *gesson* « aiguillon de guêpe, d'abeille », il a dérivé *gessonneux* pour caractériser les serpents de la montagne hideuse de Sicile ; les serpents piquent avec leur langue bifurquée d'après la croyance populaire ¹ et (*serpent*) *gessonneux* peut signifier à la fois « (serpent) qui pique » et « (serpent) qui est pourvu d'une langue bifurquée ». Ce sont les patois modernes qui nous ont permis de tirer de l'obscurité un beau terme poétique d'un des ouvrages littéraires les plus importants du XIV^e siècle.

Heidelberg.

Kurt BALDINGER.

doute de l'étude du vocabulaire qu'il faut attendre les meilleurs résultats parce que le détail du lexique échappe mieux que les autres aspects de la langue aux conventions d'écriture si manifestes à la rime, et parce que, d'autre part, des témoignages relativement récents peuvent être invoqués avec une assez grande sécurité pour tenter de reconstituer l'aire qu'occupaient autrefois certains mots » (*Romance Philology* 26, 1973, 611).

1. « Presque partout on ne dit pas que les serpents mordent, mais qu'ils piquent ; c'est leur langue, assimilée à un dard, qui cause la blessure » Paul Sébillot, *Le Folk-lore de France*, t. 3, Paris 1906, p. 272 ; v. aussi p. ex. *ALG* 1222, où « dard » et « langue de serpent » sont désignés souvent par le même mot.